

gissaient le producteur et le consommateur: ils pouvaient forcer le producteur à s'adonner à telle ou telle production, à renoncer à telle autre; ils pouvaient contraindre l'ouvrier à prendre tel ou tel emploi.

Ces avantages, il faut le reconnaître, leur ont permis d'accomplir certaines choses, mais les circonstances qui ont permis ces réalisations n'existent plus.

Faut-il en conclure que le Gouvernement doit adopter maintenant une attitude franchement négative? Pas du tout, mais le Gouvernement adopte une ligne de conduite pour le moins suspecte, lorsqu'il s'engage ou se prépare à s'engager dans la voie de nouveaux déficits importants, alors que le compte des dépenses ordinaires accuse un déficit de 300 millions de dollars et que nous empruntons des centaines de millions pour les prêter à l'étranger.

Liée à cette question des déficits est celle de la sécurité, dont il convient de dire ici quelques mots. Je doute qu'on ait jamais été, dans l'histoire du monde, aussi tourmenté que nous le sommes du besoin de sécurité, aussi conscient de l'absence de cette sécurité.

Le sentiment est largement répandu que la sécurité doit venir de l'Etat. Nous avons l'exemple de gouvernements qui ont offert cette sécurité, pendant plusieurs années, dans de vastes secteurs de l'Europe et de l'Asie. C'était la sécurité du travail, mais on ne pouvait s'y soustraire. Seulement, c'était le travail de l'esclave, le genre de sécurité que connurent les Israélites, lorsqu'ils furent forcés de travailler pour les Egyptiens.

Une telle sécurité nous est accessible, mais nous ne saurions ni la désirer, ni la tolérer. Il semble avéré que la sécurité échoit aux audacieux. Je l'ai rappelé au ministre récemment, lors de son discours sur la Commission de contrôle du change étranger. Peut-être Shakespeare y songeait-il en mettant dans la bouche de Macbeth, je crois, le vers suivant: "La sûreté, des mortels le pire ennemi". La phrase paraît mystérieuse. Pourtant, il n'est que de s'examiner soi-même ou d'étudier l'histoire pour reconnaître que l'homme ou le pays voués uniquement à la recherche de la sécurité ne la trouveront pas. Pour que la sécurité règne dans un régime économique fondé sur la liberté, il faut qu'un nombre suffisant de gens soient prêts à courir des risques. C'est eux qui donnent le branle, qui procurent du travail aux autres. Il n'appartient pas à l'Etat de créer la sécurité, mais de fournir aux citoyens des occasions favorables et d'établir une économie qui donne l'essor à la libre entreprise. Nous avons accompli de grandes choses, même si nous n'avons pas réussi par-

[M. Macdonnell.]

faitement. Il importe maintenant non pas de changer le ressort moteur mais d'améliorer le régulateur.

Une multitude d'intrépides, résolus d'exploiter leurs chances, nous ont acquis la sécurité. Pourquoi donc nos ancêtres sont-ils venus au pays, de la France septentrionale, de la Grande-Bretagne et dans ces derniers temps du reste de l'Europe? Etaient-ils en quête de sécurité? Ils cherchaient des occasions favorables. Voilà la raison qui les a tous poussés à s'établir ici. A quelques exceptions près, ils ont atteint leur but.

Ni l'endroit, ni le moment ne se prêtent à une comparaison entre l'entreprise libre et le socialisme. Qu'on me permette cependant de citer les paroles d'un personnage que personne n'accusera d'esprit étroit ou réactionnaire, d'emballement irraisonné pour la liberté d'entreprise. Il s'agit de feu lord Keynes. Avant de citer ses paroles, je tiens à dire que le passage précédant l'extrait que j'ai choisi portait sur l'extension, à certains égards, des fonctions traditionnelles du gouvernement. J'ose croire que les honorables députés qui siègent à ma gauche écouteront les paroles de lord Keynes parce que j'estime qu'ils le respectent; en outre, l'auteur expose les faits fidèlement. Après avoir traité des fonctions du gouvernement, lord Keynes a dit:

Il restera à l'initiative et à la responsabilité des particuliers un grand champ d'action où les avantages traditionnels de l'individualisme demeureront précieux.

Songons à ces avantages; dans une certaine mesure, ceux de la décentralisation et de l'intérêt personnel favorisent l'efficacité. Les avantages que lui procure le partage des décisions et des responsabilités sont peut-être même plus grands que le supposait le dix-neuvième siècle; on a peut-être trop combattu l'aiguillon de l'intérêt personnel.

Ici, il se montre circonspect. Je poursuis.

En somme, toutefois, l'individualisme, si on réussit à le débarrasser de ses imperfections et de ses abus, constitue la sauvegarde la plus sûre de la liberté personnelle puisque comparé à tout autre régime, il accroît sensiblement...

M. MacINNIS: Voilà le grand point d'interrogation.

M. MACDONNELL: J'en conviens, mais je n'ai pas omis la restriction. Je poursuis la citation:

...il accroît sensiblement la sphère où peut s'exercer la faculté de choisir. Il protège également, mieux que ne saurait le faire toute autre méthode, les divers modes d'existence qui découlent précisément du domaine étendu accessible au choix personnel et dont la perte constitue l'une des plus grandes lacunes de l'Etat homogène ou totalitaire.

Je le signale tout particulièrement à mes voisins de gauche, dont plusieurs viennent de Saskatchewan, car cette province est la plus individualiste et probablement la plus capitaliste du Dominion, puisque sa population se compose principalement de cultivateurs.